

LES ACTES DES RENCONTRES SENS LAB 2016

LES 17 & 18 JUIN 2016

CITÉ DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE - PARIS



RÉUSSIR AVEC UNE DÉFICIENCE SENSORIELLE



Fondation
Harmonie
solidarités

UN ÉVÉNEMENT LABELLISÉ

30

30 ans
Cité



Conférence "Freins, ruptures et bonnes pratiques dans les parcours scolaires et professionnels des jeunes avec un déficit sensoriel"

L'accès à une formation de qualité est le premier facteur d'une insertion professionnelle réussie. Pourtant, les jeunes en situation de handicap sensoriel connaissent encore de nombreux obstacles durant leur parcours, qu'ils soient financiers, techniques ou culturels. Quelles initiatives permettent aujourd'hui de rapprocher les trajectoires des jeunes avec un déficit sensoriel de celles des jeunes de leur génération ?

Intervenants : Jacques BÉDHET GIAA, Claire DAVALO directrice Centre National de Ressources pour les handicaps rares Robert Laplane, Nathalie LOUIS ergonome CENTICH, Anahit OUZOUNIAN éducatrice spécialisée en charge de la classe de détermination professionnelle INJA, Pierre ROGER secrétaire général UNAPEDA, Aude de SAINT LOUP directrice du Cours Morvan, Laurent VINCENT responsable insertion professionnel INJA, François DECAUX FÉDÉEH (animateur), Adrien LEMERCIER FÉDÉEH (animateur)

Adrien LEMERCIER

Merci à tous d'être là pour cette première conférence : « Freins, ruptures et bonnes pratiques dans les parcours scolaires et professionnels des jeunes avec un déficit sensoriel ».

Alors, Je vais introduire assez rapidement en plaçant le contexte. Comme vous le savez, pour toute personne, pour tout jeune qui n'a pas de handicap, la réussite professionnelle nécessite non seulement de s'épanouir dans la formation, notamment au moment de la formation initiale, mais également d'être bien intégré, bien épanoui socialement.

Pour les personnes en situation de handicap et en particulier pour les jeunes qui ont un déficit sensoriel, c'est plus complexe. Il y a des difficultés spécifiques: d'abord, des freins pour accéder aux études et à l'emploi. On y reviendra bien sûr. Mais il existe aussi des freins culturels, freins sociétaux, qu'il s'agisse de l'autocensure des jeunes ou des préjugés persistants. Préjugés chez les élèves qui peuvent apparaître dès le secondaires, des craintes non justifiées du corps enseignant, des croyances tenaces mais erronés chez les employeurs ... Et puis il peut y avoir aussi des situations d'isolement. C'est important, l'isolement au collège, au lycée, dans les études, isolement aussi dans l'emploi, ce que l'on appelle plus familièrement la placardisation.

Il y a des freins aussi financiers, évidemment, ou des freins techniques notamment liés à la cherté de certaines aides techniques. Ce qui est important est que tout cela, tous ces freins, ces problématiques s'auto-alimentent. Parce que des aides techniques chères, si ce n'est pas complètement remboursé, si le jeune n'a pas trouvé de bourse pour compenser totalement le coût élevé, cela peut le dissuader d'aller plus loin. Tout est lié.

Et les statistiques sont claires : les jeunes qui ont un déficit sensoriel ressentent d'avantage de discrimination lors de l'accès à l'emploi.

C'est vrai qu'il y a des difficultés, mais cela n'empêche pas de souligner que les choses s'améliorent. Notre objectif ici, c'est parler aussi de ce qui va bien. Le but est de parler ensemble de ces freins,



de ces ruptures, mais aussi des bonnes solutions, des bonnes pratiques. Les bonnes pratiques communes si possibles entre les deux types de handicaps, entre le handicap visuel et le handicap auditif.

L'ordre de passage des différentes structures en glissant des études vers l'emploi est rassurant, on aura d'abord l'INJA : l'Institut National des Jeunes Aveugles qui est représenté ici par Laurent VINCENT et Anahit OUZOUNIAN. Ensuite, on aura Aude de SAINT LOUP qui représente le collège-lycée Morvan, Nathalie LOUIS, ergonomiste au CENTICH, Pierre ROGER de l'UNAPEDA. Interviendront également Claire DAVALO directrice du Centre National de Ressources pour les handicaps rares Robert Laplane et Jacques BEDHET pour le GIAA.

Très rapidement, je vais vous présenter la FÉDÉEH. C'est un mouvement de jeunes pour l'inclusion et la réussite des jeunes handicapés. On a notamment un réseau d'entraide de jeunes en situation de handicap. En ce qui concerne le handicap sensoriel, il y a des commissions au sein de ce réseau d'entraide, on a deux commissions thématiques : une commission déficience visuelle et nouvelle technologie et une commission qui est toute récente, qui s'est créée il n'y a pas très longtemps grâce notamment à un partenariat avec la Fondation Harmonie Solidarité.

Nous mettons en œuvre des actions qui partent dès la classe de troisième et le lycée avec un tutorat, un tutorat étudiant hebdomadaire qui s'adresse aux jeunes de troisième et aux jeunes lycéens en situation de handicap qui se destinent au supérieur. Le but, c'est de leur donner toutes les clés pour se projeter, pour réussir dans le supérieur : travailler sur la confiance en soi, les langues, les sorties culturelles et tout cela.

On a aussi des actions d'inclusion notamment dans la vie étudiante grâce à nos associations étudiantes partenaires : avec leur appui, des programmes nationaux se déploient progressivement.

Et sur la question socioprofessionnelle, on a du parrainage entre jeunes diplômés en situation de handicap : jeunes diplômés notamment dans les RH, et jeunes handicapés qui cherchent un emploi. Mentionnons aussi les forums de recrutement Handicafé© que l'on déploie dans le milieu étudiant au niveau national pour mettre directement en contact les jeunes en situation de handicap et les employeurs.

François DECAUX va aussi vous parler rapidement des valeurs de la FÉDÉEH.

François DECAUX

Merci. Bonjour à tous et à toutes. Je vais vous présenter brièvement les valeurs de la FÉDÉEH. Du coup, les valeurs au cœur de la FÉDÉEH, vont être l'empowerment et la capacitation, le pouvoir d'agir des jeunes handicapés, à savoir la conquête de leurs statuts d'acteur avant d'être des patients ou des bénéficiaires.

Autre valeur importante au sein de la FÉDÉEH, l'émulation entre les jeunes notamment à travers le tutorat, le parrainage comme l'a expliqué Adrien. Cette année, on a une nouveauté au sein de la FÉDÉEH, c'est la commission pairémulation. Cela permet de parrainer des personnes en situations de handicap notamment des étudiants pour les accompagner vers un niveau supérieur et vers l'insertion professionnelle.

Ensuite, l'émulation entre pairhandicapés dans une perspective d'apprentissage et d'autonomie



comme le permet la plate-forme des témoignages et d'échange sur le site internet de la FÉDÉEH. On peut voir tous les témoignages des personnes en situation de handicap sensoriel, c'est-à-dire visuel et auditif.

La dernière valeur importante de la FÉDÉEH, c'est l'inclusion. A savoir l'avènement d'une société offrant la même autonomie à chacun de ses membres. C'est la capacité à s'engager. Toutes les personnes en situation de handicap, surtout les étudiants, ont tendance à vouloir faire plus d'effort que les "valides". Ils veulent atteindre leurs rêves et aller au-delà. Ce qui les rend plus engagés, dans le défi.

Je vais laisser la parole à Adrien pour la suite de la conférence.

Adrien LEMERCIER

Merci François. Maintenant, je laisse la parole au représentant de l'INJA.

Laurent VINCENT

Bonjour à tous. Laurent VINCENT et Anahit OUZOUNIAN, on est ravi vraiment d'être présent parmi vous pour faire cette communication autour de la thématique de la déficience visuelle et de l'orientation.

Pour commencer, on travaille à l'Institut National des Jeunes Aveugles, que l'on va vous présenter. Mais avant de vous présenter l'INJA, on va d'abord faire quelques généralités sur la déficience visuelle. Le cœur du sujet est de présenter la scolarité, les scolarités de l'INJA, puis les parcours professionnels. Avant de vous exposer deux dispositifs qui sont propres à l'INJA à savoir la CD Pro : Classe de Détermination Professionnelle et le forum pour la Formation et la Recherche d'Emploi, la FREDV que l'on a mis en place depuis deux ans.

Pour commencer quelques généralités sur la déficience visuelle. Il faut savoir qu'il y a, parmi les déficients visuelles; des malvoyants, des non-voyants. Cela paraît assez évident, mais ce qu'il faut bien comprendre, c'est que ces handicaps ne se gèrent pas de la même façon. Il y a des non-voyants légaux qui ont, en réalité, des restes visuels, par exemple, qui vont gérer le handicap différemment d'une non-voyance complète.

Justement, parlant de gestion du handicap, il y a des personnes déficientes visuelles qui sont handicapées de naissance tardive et qui vont gérer pareil handicap d'une manière différente, par exemple, par la gestion de l'espace.

L'environnement a une influence très importante sur le vécu du handicap. Quand on parle d'environnement, on parle d'environnement affectif, d'environnement familial, d'environnement éducatif. Tout cela a une influence directe sur le handicap. Ce qui nous permet de dire que finalement, il y a autant de malvoyances que de malvoyants. Sur le plan scolaire, c'est extrêmement important puisque la conséquence, c'est que l'on a une gestion individualisée, différenciée de la scolarité d'un élève déficient visuel. On prend en charge chaque élève, Chaque élève est unique. On va le gérer vraiment de manière très individualisée.

Voilà pour l'introduction. Pour la suite, on va faire des allers-retours entre ma collègue et moi.



Anahit OUZOUNIAN

Je vais maintenant présenter les différentes scolarités à l'INJA. L'INJA : Institut National des Jeunes Aveugles est un institut public, national. Ce qui veut dire que l'on accueille des élèves provenant de toute la France et également des DOM-TOM. C'est un établissement d'enseignement spécialisé pour des déficients visuels. Nous disposons d'une équipe pluriprofessionnelle. Ce qui veut dire qu'à l'INJA, il y a différents services : un service médical entre autre, paramédical, éducatif, un service d'enseignement, un service d'autonomie, et d'autres services que l'on n'a pas le temps d'évoquer. Ce serait trop long.

Nous avons un accueil pour des élèves in situ, de la grande section maternelle à la terminale ; et également un service qui propose un accompagnement en inclusion pour des élèves qui souhaiteraient effectuer leur scolarité au collège ou au lycée.

À l'INJA, il y a également un service d'aide aux familles qui accueille les enfants de 0 à 6 ans, parce que nous sommes très vigilants à l'accompagnement précoce que l'on peut proposer aux familles qui viennent d'avoir un enfant déficient visuel.

Ensuite à partir de 6 ans, les enfants sont accueillis en grande section de maternelle jusqu'à la terminale. Nous avons également des filières professionnelles je parle de CAP d'accordeur de piano, on apprend des techniques pour accorder des pianos, également des filières professionnalisantes, la CD Pro : la Classe de Détermination Professionnelle que nous allons vous exposer tout à l'heure.

Il y a également, un accueil pour des élèves aux S3AS. S3AS, cela veut dire Service d'Aide et d'Accompagnement à l'Autonomie et à la Scolarisation qui propose un accompagnement pour des filières générales, techniques et professionnelles.

Nous proposons la préparation des diplômes nationaux, le brevet des collèges, baccalauréat et également les diplômes du BTS. Mon collègue va vous exposer la suite.

Laurent VINCENT

Quels parcours professionnels ? À l'INJA, on est en train de mener une étude grâce à l'une de nos élèves, pour préciser les filières que nos élèves prises sur les vingt dernières années. On a jugé que c'est intéressant de communiquer cela auprès de vous pour se rendre compte des filières qu'empruntent nos élèves après l'INJA.

Ce qui est important, c'est d'éviter l'effet filière. C'est-à-dire d'éviter que les élèves aillent tous dans les mêmes directions. Je prends l'exemple extrêmement classique pour la déficience visuelle. Quelqu'un qui aime les sciences va faire des études kinésithérapie. Le fait qu'il va faire kiné, c'est très bien, je ne renie pas cela, mais on essaye aussi d'ouvrir un peu à d'autres champs pour les élèves qui sont intéressés par autre chose. C'est important de garder ce fait à l'esprit.

On travaille évidemment avec les COP du RHO autrement dit les Conseillers d'Orientation Psychologue du Relais Handicap Orientation. Ils interviennent régulièrement à l'INJA, et c'est extrêmement important, étant donné que l'on est un établissement scolaire, de travailler avec eux, puisqu'ils nous renseignent. Ils renseignent surtout directement les élèves sur les formations méconnues ou nouvelles. Cela nous permet aussi d'ouvrir de nouvelles pistes tout simplement.

En ce qui concerne ces parcours généraux, nos élèves vont en l'université, en BTS, en école d'ingénieur, en IUT. Finalement un peu comme dans le milieu ordinaire. Pour les parcours issus



d'écoles de Bac Pro, on retrouve aussi des formations assez classiques comme le BTS par exemple ou l'IUP. Cela dit, on a des parcours spécifiques dont on a parlé tout à l'heure déjà, qui sont spécifiques, que l'on retrouve à l'INJA. Il y a le CAP d'accordeur de piano que l'on appelle « accord-facture » et la Classe de Détermination Professionnelle que l'on évoquera une fois de plus un peu plus tard.

Quelques chiffres maintenant. L'étude en cours porte sur 253 élèves ou anciens élèves. On essaie de remonter jusqu'à 2004. C'est-à-dire sur 12 ans. Notez que ce sont des résultats provisoires, le premier document nous montre que l'on a pour l'instant 79 % d'élèves qui n'ont pas encore répondu à notre questionnaire. Les résultats que l'on va vous présenter portent donc sur les sur 21 % d'élève qui ont répondu. D'accord.

On a jugé que c'est informatif de vous présenter le résultat malgré tout, mais sachez que c'est provisoire. D'abord pour les filières générales, 27 personnes nous ont répondu et si l'on regarde les résultats. On vous a projeté un camembert et l'on vous a fait une synthèse : il y a 48 % des élèves qui vont en université, 26 % qui vont en CFRP : Centre de Formation Reclassement Professionnelle. C'est-à-dire l'AVH : Association Valentin Haüy, GUINOT ou aussi FORGA. La plupart de leurs représentants sont présents aujourd'hui. Si vous êtes intéressés, allez les voir. 22 % de nos élèves vont en IUT, en BTS ou dans d'autres écoles. Par exemple : école de journalisme. 4 % seulement n'ont pas de parcours post INJA.

Pour les filières professionnelles, 26 élèves ont répondu. Il y a cette fois-ci 34 % d'élèves qui n'ont pas de parcours post INJA. C'est beaucoup. 27 % qui vont en CFRP. J'ai oublié de vous préciser que les CFRP proposent des formations très diversifiées, des formations post-bac, des formations pré-bac également.

Pour ceux qui vont en filière générale, c'est plutôt des formations post bac par exemple kiné ou développement informatique. Pour les élèves qui vont en filière professionnelle, ce sera plutôt, par exemple, accueil relation client à distance, des formations plutôt pré-bac. 15 % suivent la formation d'accord-facture qui est une formation interne à l'INJA, et 8 % suivent des études post-bac. Je vais laisser la parole à ma collègue qui va développer un peu plus la CD Pro.

Anahit OUZOUNIAN

La classe de détermination professionnelle est un dispositif qui existe à l'INJA depuis plusieurs années. C'est un dispositif éducatif et pédagogique pour aider les jeunes en grande difficulté scolaire et sociale. Au niveau de l'encadrement professionnel, il existe un binôme : professeur-référent et éducateur spécialisé référant de cette classe pour accompagner les jeunes de CD Pro. Et nous travaillons avec une équipe pluridisciplinaire pour répondre au mieux aux besoins des jeunes.

Les objectifs de la CD Pro sont multiples. On encourage les jeunes à construire leur projet social et professionnel. Quand on dit social, on parle de l'épanouissement personnel. Tout à l'heure, il y avait eu des témoignages assez intéressants de personnes qui parlaient vraiment de l'épanouissement social qui est à annoncer évidemment c'est l'épanouissement professionnel. On propose une individualisation de l'emploi du temps avec des prises en charge, notamment en bureautique, en braille ou des prises en charge en locomotion ou en AVJ (Aide à la Vie Journalière). C'est un accompagnement qui est individualisé, adapté à chacun.



On travaille également autour de l'autonomie. On encourage beaucoup l'autonomie des jeunes, afin de les aider à s'insérer le mieux dans l'emploi. Et l'on travaille sur la connaissance de soi. Cela nous paraît indispensable de se connaître ; connaître ses désirs, ses capacités, mais aussi ses limites, et pour cela, on dispose de certains ateliers spécifiques.

Concernant la population, il s'agit d'élèves qui ont entre 16 ans ou plus, qui ont en général un faible, voire un très faible, niveau scolaire, et qui ont le désir de construire leur projet professionnel. Le niveau scolaire initial : élève de troisième général ou lycée général ou professionnel. Nous avons trois stages obligatoires de deux semaines. Pour accompagner les jeunes nous avons des temps professionnels animés par le binôme des référents. Dans ce cadre, on propose un accompagnement autour du projet professionnel de chaque jeune. Et on encourage aussi leur autonomie dans la recherche des stages.

Cette autonomie est adaptée en fonction de chaque jeune, puisqu'ils ont tous des capacités qui sont différentes. On est également vigilant à aider le jeune dans l'accompagnement au renoncement. Cela, c'est assez important dans notre travail, parce que beaucoup de jeunes ont des envies très différentes, mais qui ne sont pas forcément adaptées à leur déficience visuelle. Les stages nous permettent également cette expérience pour les accompagner autour du renoncement.

Le rôle du binôme accompagnement est de guider vers l'autonomie et puis tendre à l'effacement. Ce n'est pas toujours évident de tendre à l'effacement parce que l'on a un public qui est peu autonome.

On travaille également beaucoup avec les familles. On a remarqué que plus les familles sont soutenues auprès des jeunes, plus cela encourage le jeune à construire au mieux son projet social et professionnel.

Concernant la poursuite d'études, la CD Pro n'a pas vocation à une poursuite de scolarité générale. On oriente les jeunes en formation professionnelle. On a remarqué qu'il y avait certaines formations qui n'étaient pas toujours très bien adaptées, voire mal adaptées. Nous sommes vigilants à éviter de leur proposer ce genre de formation. Cela dit, il y a des formations envisageables: les lycées professionnels, les CAP, les CFRP qui sont le Centre de Formation et de Reclassement Professionnel, les ESAT Établissement et Service d'Accompagnement au Travail.

Nous sommes également vigilamment aux métiers qui ne sont pas toujours accessibles. Nous pensons notamment au commerce qui demande une grande polyvalence à l'emploi, qui ne serait pas forcément adaptée à une personne déficiente visuelle. Nous allons maintenant passer à l'explication du forum.

Laurent VINCENT

On a bien compris que l'on ne fait pas une généralité de ce que l'on vient de dire. C'est-à-dire que l'on prend chaque personne de manière très individuelle. Il arrive par exemple qu'il y ait des personnes qui puissent faire une formation auprès d'un public de jeunes personnes. Généralement, c'est plutôt des personnes, "faiblement malvoyantes". Excusez-moi du terme. Mais, évidemment pour les personnes non-voyantes, c'est typiquement le genre de métier qui ne leur est pas accessible. Et on leur déconseille fortement de s'engager dans cette voie-là.



Le forum existe depuis deux ans. Il a des objectifs très clairs tourné vers public déficient visuel. On a deux objectifs : permettre au public qui vient, qui n'est pas forcément un public INJA, qui est un public que l'on essaie d'élargir au maximum à tout public déficient visuel, autour de la recherche de formation et la recherche d'emploi. La recherche d'emploi est un atelier qui est en cours de développement et, l'année prochaine, on compte bien le développer encore plus, afin de proposer des emplois concrets ou des rencontres concrètes avec des entreprises, un peu comme ce que fait la FÉDÉEH.

Le forum s'organise en deux temps. Le matin, il y a un échange d'expériences et de témoignages. Je prends pour exemple ce que l'on a eu ce matin. C'est un peu sur cette thématique-là que l'on propose les choses, des personnes déficientes visuelles qui viennent partager leur parcours. Et l'après-midi, c'est le temps de forum à proprement parler avec trois espaces distincts, que l'on va exposer sur la diapositive d'après.

Concrètement le premier espace, c'est un espace entreprise et professionnel déficient visuel en situation d'emploi. On y retrouve des anciens élèves ou des professionnels de l'INJA déficients visuels : l'UNAKAM qui est l'Union Nationale des Kinés Aveugles et Malvoyants, on retrouve également ETIK MANAGMENT une entreprise avec laquelle nous travaillons qui est présente au SENS LAB. On travaille au niveau de l'espace numéro deux qui est l'espace centre de formation universitaire avec les trois CFRP dont on a parlé précédemment, mais aussi avec les missions handicap. Des universités, c'est essentiel d'entretenir un maximum de relations avec les structures qui accompagneront nos élèves après l'INJA.

L'espace numéro trois est un espace qui accueille les partenaires sociaux et les associations : le Groupement des Intellectuels Aveugles ou Amblyopes (GIAA) qui est présent en la personne de Jacques BEDHET notamment, mais aussi l'intermédiaire d'autres personnes lors des rencontres SENS LAB ; la Fédération des Aveugles de France, Monsieur GENDRON présent dans le public ; FACE Paris qui est la Fédération Agir Contre l'Exclusion à Paris ; les conseils d'orientation ; une association « Un regard pour toi » qui travaille sur l'habillement.

Vous savez que la tenue et l'apparence sont extrêmement importantes. Ce n'est pas parce que l'on est déficient visuel que l'on ne va pas travailler cette tenue. Certaines élèves ne se rendent forcément pas compte, et c'est notre travail de les accompagner là-dessus. Se faire aider par des associations. Évidemment, on travaille aussi avec la FÉDÉEH qui nous accompagne depuis le début. Voilà. Je vais laisser ma collègue tirer les conclusions de tout cela.

Anahit OUZOUNIAN

Alors pour conclure à l'INJA, l'orientation est au cœur des préoccupations de chaque professionnel. C'est ce que l'on a essayé de démontrer dans cette communication.

Si l'on revient sur les résultats provisoires de notre recherche, nous avons vu que concernant les filières générales, il y a 50 % des personnes qui nous ont répondu qui sont allés à l'université ; 4 % n'ont pas eu de parcours pour le moment. Ce qui veut dire qu'il y a une majorité qui suit une orientation post-bac. Ce qui est encourageant.

Concernant les filières professionnelles : 34 % n'ont pas de parcours et ne sont pas en emploi actuellement ; 27 % sont en CFRP, et 8 % en post-bac. Ce qui amène à dire qu'il est important



d'encourager et d'accompagner vraiment les personnes qui sont en grande difficulté pour une meilleure insertion. Ce qui explique aussi les chiffres importants pour ceux qui n'ont pas de parcours, et ceux qui effectuent une formation aux CFRP.

Si nous revenons sur la CD Pro. C'est un moyen pour travailler autour de l'insertion professionnelle, du projet social et professionnel. L'objectif est de trouver une formation qui soit épanouissante et qui corresponde au désir de chacun.

L'objectif a posteriori est bien l'insertion professionnelle. Nous apportons une grande importance concernant les lieux de stage. Nous travaillons vraiment en partenariat avec différentes structures et nous essayons de créer des partenariats très diversifiés qui pourraient correspondre au désir des jeunes que nous accompagnons.

C'est important aussi, parce que les jeunes de l'INJA représentent les personnes déficientes visuelles en général, et représentent également l'image de l'institut. Nous sommes vraiment vigilants à cet accompagnement autour des lieux de stages.

Pour revenir sur le forum, quelques mots. C'est également un moyen pour travailler sur les questions autour de l'orientation professionnelle. Et nous mettons tous les moyens pour essayer de le mettre en place chaque année.

Quelques mots pour le handicap visuel. En général, nous nous sommes aperçus qu'il y a beaucoup d'idées reçues du grand public. Cela fait un petit peu écho aux différents témoignages de tout à l'heure. Il y a beaucoup de confusion autour des handicaps, notamment entre le handicap visuel et le handicap auditif. Également, le handicap visuel et moteur. Beaucoup de personnes nous demandent si les élèves déficients visuels peuvent monter les escaliers, par exemple.

Nous essayons beaucoup d'informer, de sensibiliser, de travailler sur les représentations du handicap pour éviter ce genre de confusion. Et ce qu'il est important de dire aussi, c'est que pour un élève porteur de handicap et déficient visuel notamment, il est important de montrer vraiment encore plus ses compétences et beaucoup plus que les personnes voyantes.

Notre rôle est bien de donner sa chance à chaque élève dans un esprit d'ouverture par rapport à ses capacités réelles. On s'est également rendu compte que malgré des histoires singulières assez lourdes, notamment familiales ou affectives, beaucoup de jeunes arrivent à faire de leur handicap une force pour réussir et prendre leur place dans la société.

Nous vous remercions de votre attention.

François DECAUX

Maintenant, je vais donner la parole à Madame de SAINT LOUP, qui représente le collège-lycée Morvan à Paris.

Aude DE SAINT LOUP

Je remplace Annie CARCAILLON, actuelle directrice du cours Morvan depuis cette année. Au pied levé, j'ai été prévenue hier et je n'ai pas de présentation. Mais il n'y a pas de problème, nous avons un site internet qui est en refonte. Le nouveau va sortir bientôt, mais l'ancien est toujours accessible. Vous y trouverez l'essentiel des informations.



D'autre part, étant donné que l'INJA a pointé certains aspects de ce suivi concernant les déficients visuels, on retrouve des paramètres identiques pour les sourds. Il faut individualiser. L'isolement est quelque chose dont souffrent la plupart des jeunes qui sont en inclusion scolaire.

Je ne vais pas m'appesantir là-dessus. Simplement, vous rappeler que l'établissement a été créé par des parents et que ce sont encore les parents qui sont au front, Monsieur Roger, par exemple, au travers d'associations d'accompagnement, d'information, de sensibilisation, de projet. Il a été créé au milieu des années 50. À cette époque il n'y avait rien au niveau du secondaire. L'objectif était, vraiment proposer une scolarisation aménagée pour des jeunes ayant des compétences dans les études générales. On ne fait que des filières générales qui sont a priori les plus difficiles en accessibilité.

Et la loi de 75 est arrivée, celle de 2005, heureusement il y a une dynamique. Il y a maintenant des classes adaptées ou en tout cas des dispositifs (on ne dit pas des classes, on dit des dispositifs), des dispositifs adaptés dans l'Éducation Nationale ; heureusement, parce que le cours Morvan est tout petit. Il y a quand même beaucoup de jeunes sourds compétents.

Il y a moins de demandes, peut-être, que dans les années 80, où l'on en était au top au niveau effectif sourd et seulement sourd. Du coup, nous pouvons accueillir des jeunes à troubles du langage, ce qui n'est pas mal non plus en diversification, en complémentarité, parfois en opposition. Il ne faut pas tomber dans l'angélisme non plus. Mais c'est très intéressant en tout cas de pouvoir travailler avec ces deux publics. Le but est toujours le même, les accompagner tous aussi loin que possible en fonction de ce qui leur convient.

On peut orienter en fin de collège, en fin de seconde comme partout ailleurs, surtout accompagner jusqu'au bac, puis lancer en études supérieures, en formation professionnelle. Voilà, accompagner au maximum.

L'établissement est sous contrat avec l'Éducation nationale, mais il y a des aménagements particuliers. Ce sont les petits effectifs. C'est le temps, permettre aux élèves d'avoir le temps. Ce sont des enseignants qui ne sont pas là par hasard, mais qui ont une motivation pour travailler auprès d'eux et surtout la possibilité d'avoir sur place les paramédicaux en exercice libéral. On ne dépend pas du tout de la santé, des orthophonistes bien sûr, des ergothérapeutes, etc.

Alors, pour les sujets qui intéressent particulièrement la journée, que se passe-t-il après ? Je dirais que le plus dur, c'est quand même d'avaloir les études générales obligatoires, pour vous aussi, je suppose, à l'INJA. Et une fois qu'un jeune motivé trouve sa voie d'orientation, en général, cela se passe plutôt pas mal. Les nôtres, on les dope évidemment, mais ils se dopent très bien aussi entre eux. Je dois dire qu'une bonne partie n'est pas forcément inhibée, au contraire. On en a de plus en plus qui partent à l'étranger. Le Canada est une piste.

Il y a le côté positif, le côté négatif. Le projet peut être positif dans une formation complémentaire au Canada, ou à Londres ou Dieu sait où. C'est parfois négatif. L'accessibilité en études supérieures reste tout de même plus facile en Belgique qu'en France.

Je suis disponible pour les questions, je vais m'arrêter là. Il y a des expériences qui ont été très négatives, j'en ai des exemples ici s'il faut les aborder, mais je trouve qu'il y a une dynamique tout de même encourageante. Maintenant, il ne faut pas se faire d'illusion non plus. Dans les conditions actuelles de formation, d'études et d'emploi surtout, rien ne sera parfait. Et je pense qu'il faut permettre à ces jeunes aussi de se retrouver entre eux de temps en temps pour souffler.



Parce que la souffrance au travail est quelque chose qui a été largement abordé. Je renvoie à la conférence du Docteur KARACOSTAS en 2010 que l'on peut retrouver sur le net qui dit des choses extrêmement justes. Même au cours Morvan où tout le personnel est quand même sensible, sensibilisé plus que cela à la question. Il peut y avoir des situations de souffrance pour des professionnels sourds. C'est complexe, mais aussi il y a des choses formidables.

Adrien LEMERCIER

Un grand merci. Maintenant, on va entendre Nathalie LOUIS du CENTICH qui va nous parler de Eye school : une aide technologique en milieu scolaire pour les élèves malvoyants et peut-être aussi dyslexiques

Nathalie LOUIS

Oui. Bonjour à tous. Je me présente. Je suis Nathalie LOUIS et je suis ergonome au CENTICH, un Centre d'Expertise National sur les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication pour l'autonomie. Une des missions de cette structure est notamment de favoriser le développement et la diffusion au plus grand nombre des nouvelles technologies et notamment des aides techniques.

Et dans ce cadre-là, nous avons travaillé sur un projet qui s'appelle le projet Eye School avec différents partenaires. Nous intervenons sur le volet évaluation : évaluation de l'usage, de la technologie. Sur ce projet EyeSchool et cette solution EyeSchool qui a été développée par l'industriel Thalès. On a travaillé avec également l'INS HEA et avec l'IRIT à Toulouse qui est un laboratoire de recherche. , Vous voyez des projets avec différents partenaires pour travailler également sur l'évaluation et la solution EyeSchool.

Comme on a peu de temps, je ne vais peut-être pas vous faire une démonstration de l'outil mais je vais vous le présenter oralement.

EyeSchool est un lanceur d'application qui propose différentes fonctionnalités, la fonctionnalité tableau qui permet, à l'aide de cette petite webcam connectée à notre PC portable de visualiser au loin les informations qui s'affichent au tableau. Je vais lancer simplement la webcam. On a également un petit scanner portable. Différentes fonctionnalités pour cette fonction tableau où l'on va pouvoir aller zoomer sur l'information. Vous voyez l'intérêt pour la vision de loin. Au tableau, on va zoomer sur l'information, on va pouvoir régler le contraste, régler la luminosité. Des fonctionnalités sont proposées pour améliorer la vision au tableau. On peut faire de la capture d'image également pour pouvoir ensuite retravailler chez soi, par exemple l'information que l'on aura capturée en cours.

Une autre fonctionnalité, c'est la fonctionnalité "document". A l'aide d'un petit scanner portable que je montre au public, c'est un scanner réglable barrette qui ne prend vraiment pas de place dans le sac, qui peut se transporter avec le PC portable. A l'aide de ce scanner, on va pouvoir numériser un document que l'on nous aura donné en cours et qui ne sera pas forcément adapté visuellement en termes de contraste, de taille de caractère. On scanne le document et l'on va pouvoir là encore appliquer un grossissement, régler la luminosité ou le contraste.

Dernière fonctionnalité, c'est la fonction lire/modifier qu'il a, permet de scanner. Je vais lancer le scan pendant que je vous parle. Je lance le scan qui va faire son travail. Vous le voyez à l'écran. Le scanner numérise finalement ce document qui va pouvoir être ouvert dans un traitement de



texte classique, basique : Word, OpenOffice, un de ces traitements de texte pour pouvoir ensuite être retravaillé ou bien être lu. Le texte qui aura été scanné peut être lu ensuite avec une synthèse vocale.

A partir de cet outil, l'outil spécifique finalement, c'est ce lanceur d'application, ce menu EyeSchool qui présente différentes fonctionnalités, mais on va aller chercher finalement des applications qui sont accessibles à tout public. La webcam qui est utilisée pour la vision au tableau est une webcam que vous allez trouver dans le commerce. Pas d'outil spécifique, c'est une webcam classique et puis sur le scanner, même chose.

La seule spécificité de cet outil-là, c'est effectivement ce lanceur d'application EyeSchool avec le logiciel Portanum que vous avez vu pour le traitement de l'image. Cet outil EyeSchool est disponible gratuitement.

Vous m'interpellez, vous m'envoyez un mail. Et si vous voulez tester ce dispositif, on vous envoie le logiciel, et vous pouvez tout à fait utiliser cette solution pour tester en cours. Cette solution a été testée auprès de 350 élèves du primaire aux études supérieures, étudiants également.

Vous pouvez m'interpeller si vous le voulez, si vous souhaitez tester cette solution.

François DECAUX

Maintenant, je vais donner la parole à Monsieur ROGER qui représente l'Union Nationale des Associations de Parents d'Enfants Déficieux Auditifs. Merci(UNAPEDA)

Pierre Roger

Bonjour à tous, et d'abord merci à la FÉDÉEH pour m'avoir invité. Je représente l'UNAPEDA. L'UNAPEDA, c'est une fédération qui regroupe et représente environ 115 familles en France. C'est un regroupement d'associations peut-être de parents, mais aussi de services. Il y a 35 services avec 400 salariés à peu près qui accompagnent chaque année 500 enfants et jeunes adultes sourds dans les écoles, dans les SSEFIS et dans les études, et 5 000 adultes dans l'insertion sociale et professionnelle.

L'UNAPEDA a un rôle auprès des ministères que ce soit, sachant que le dépistage, la surdit  qu'il y a eu, il y a deux ou trois ans ou alors dans... au niveau de la scolarisation, on est intervenu dans des discussions. On peut avoir des renseignements sur l'UNAPEDA, sur le site de l'UNAPEDA, unapeda.asso.fr. Vous tapez UNAPEDA sur Google, vous trouverez. Il y a 750 visiteurs par jour. Cela a beaucoup de succ s.

On a une ligne t l phonique qui permet de r pondre aux demandes de parents. On est assez sollicit  dessus. On a organis  quatre Surdi'Salon. C'est un salon qui  tait assez ax  Ile-de-France o  il y avait des  tablissements scolaires d'Ile-de-France ont  t  repr sent s.

Parlons d'abord du contexte l gislatif. Bon, tout le monde conna t la loi du 11 f vrier 2005. Elle a quand m me une incidence particuli re pour les sourds puisque cela a amen  la premi re reconnaissance de la langue des signes fran ais, de la LSF. C' tait la premi re fois que c' st marqu  dans un texte de loi. Et pour les  tudiants handicap s, on pr voyait un accueil au niveau



des établissements d'enseignement supérieur. Les universités ont créé des missions handicap avec pour mission d'organiser l'accueil des étudiants handicapés, déterminer les besoins de ces étudiants et répondre à leurs besoins.

Quel sont les besoins des étudiants sourds ? C'est souvent des besoins d'aides humaines, ce n'est pas du bâti, mais c'est de l'aide humaine. C'est-à-dire qu'il faut que ce que va dire le professeur puisse être compris par l'élève. On n'est plus dans une petite classe restreinte. On se retrouve dans un amphi, et l'on a besoin de personnes comme des interprètes, des interfaces de communications des interprètes en LSF, des codeurs LPC, et éventuellement de la transcription écrite comme ce que vous avez sur l'écran à côté de moi ou des preneurs de notes.

L'autre problème justement pour les sourds, c'est que c'est très difficile de prendre des notes tout en essayant de suivre. Il y a ce besoin de preneurs de notes. Alors, ce que l'on a constaté, c'est que le coût d'une aide humaine, quand il s'agit de certains sourds qui ont besoin d'une aide humaine permanente, cela revient à au moins 35 000 €. Ce qui est extrêmement compliqué pour les universités et ils cherchent des solutions souvent à moindre coût, mais évidemment pas de qualité identique. Par exemple plutôt que de mettre un codeur ou un interprète, on va proposer la mission à un étudiant, qui va prendre des notes, mais quelle sera la qualité des notes prises ?

Alors, les établissements ne font pas forcément tous les efforts que l'on pourrait attendre... par exemple pour les jeunes sourds qui suivent des études dans des BTS ou des Bac Pro, il y a un financement possible de 10 000 € par an qui n'est pas connu.

Je vais vous citer un petit exemple, après vous verrez comment est-ce que cela peut se passer. Et puis pour les universités, normalement la loi du 2005 prévoit un financement par rapport à ces aides humaines, mais encore faut-il le réclamer. Et c'est rarement réclamé. Nous, c'est pas de ce que l'on constate en tant qu'association. On a des réclamations à ce sujet-là.

Depuis la loi 2005, les statistiques disent qu'il y en a de plus en plus d'étudiants handicapés, etc. Nous, on constate qu'il y a de moins en moins, qu'on suit de moins en moins d'étudiants, d'étudiants sourds.

En fait, ces étudiants sourds on les retrouve plutôt dans des formations d'alternance, parce que l'accessibilité dans ces formations-là, est prise en charge par l'AGEFIPH qui est beaucoup plus généreuse, on va dire que les universités. L'alternance, c'est très, très bien. C'est pour ceux qui aiment, il y a certaines formations en alternance n'existe pas, et puis cela entraîne, c'est quand même des contraintes très lourdes pour les personnes qui le font.

Alors, ce que l'on peut constater aussi, c'est que la LSF qui a été reconnue comme langue par la loi, mais au bac ce n'est qu'une option au même titre que le théâtre, etc. Cela veut dire que c'est quand même secondaire. Nous, on souhaite que la LSF soit reconnue comme la deuxième langue comme LV2. Ce qui permettrait à des sourds d'avoir quand même un outil favorable pour eux.

Une autre contradiction : les lycéens sourds, ils sont dispensés de deuxième langue. Selon le lieu où ils habitent, ils ne font pas forcément de l'anglais. Moi, j'ai vu le cas d'un lycéen qui avait fait de l'espagnol, parce qu'il était à Pau pas très loin de l'Espagne. Il était brillant. Il avait eu le Bac S avec 14. Seulement, il a voulu faire des études dans une école d'ingénieur et puis on lui demandait le TOIEC, en anglais. Il n'a pas pu suivre cette formation. Cela est quand même quelque chose qui est grave.



J'ai deux exemples d'accompagnement qui montrent les problèmes que peuvent rencontrer les sourds. À la Sorbonne, il y avait une étudiante en licence de lettres qui a bénéficié les cinq premières semaines de la rentrée universitaire d'un système de retranscription écrite. Au bout de cinq semaines, l'université, ce n'est pas n'importe laquelle, c'est la Sorbonne, tout le monde connaît, a estimé que le coût était trop important et a arrêté de financer la prestation. C'est sympathique pour l'étudiante qui doit se retourner ! Elle a demandé à cette étudiante de participer aux financements par la Prestation de Compensation du Handicap, la PCH. Or, la PCH, elle ne doit pas être utilisée pour les études, mais pour les besoins personnels de la personne.

En fait, la compensation doit être prise en œuvre et financée par l'établissement. Ce que n'ont pas envie forcément de faire les missions handicap des établissements. On lui a proposé aussi des preneurs de notes ; enfin des étudiants comme preneurs de notes, ce n'étaient pas satisfaisants vu son niveau qui était plutôt élevé. Et, on lui a dit aussi : « vous pouvez récupérer, prendre et aller voir les cours en ligne ». C'est vrai que c'est bien d'avoir des cours, des supports en ligne. Enfin, dire à un sourd que finalement puisque c'est compliqué pour un sourd de venir suivre des études à l'université directement, avec Internet, c'est bon, vous avez tous les éléments. On se demande pourquoi, on ne propose pas cette solution à tout le monde puisque cela doit être équivalent ! Mais, non, c'est pour les sourds. Ce qui on ajoute à la solitude du sourd.

Un autre exemple, à Annecy, il y avait une étudiante qui était assistée d'un codeur LPC pour le BTS. Pendant sa première année, cela allait, et au dernier trimestre de la en avril, quelque chose comme cela, on lui a annoncé qu'en septembre, il y aura ère année plus de financement pour la deuxième année. Je vous ai parlé tout à l'heure des financements de 10 000 €, personne apparemment ne connaissait ce financement ni l'INJS de Cognin qui accompagnait cet élève, pour ne pas les citer, ni au niveau de l'inspection ni au niveau rectorat.

En fait, l'UNAPEDA est intervenu auprès du recteur et directement de la ministre de l'Éducation nationale, et comme par hasard, le financement a été débloqué en une semaine. Il ne faut pas surtout se taire dans ces cas-là.

On s'aperçoit aussi dans le suivi des étudiants sourds qu'il y en a beaucoup qui n'ont aucune aide ou très peu. Et c'est vrai particulièrement dès qu'il oralise un petit peu, on dit, voilà, on dit : il comprend très bien quand je lui parle. Effectivement, souvent en tête à tête, je pense que vous devez connaître la situation. En tête à tête, c'est relativement facile. Dès que c'est une réunion, c'est compliqué. Alors dans un amphi, n'en parlons pas. Mais les missions handicap, qui ne sont pas forcément particulièrement compétents ou pointus dans un handicap comme la surdité, ne s'en rendent forcément pas compte. Et l'on a eu des commentaires du genre, il ne s'est pas plaint de l'accompagnement qu'il a eu jusqu'à maintenant. En fait, c'est des étudiants que l'on va retrouver un ou deux ans plus tard qui en fait ont perdu un ou deux ans, parce qu'ils n'ont pas eu une scolarité suffisante.

Un dernier mot. Il y a certains étudiants sourds, avant, c'était quand même assez limité comme filière ce qu'ils avaient. Maintenant, c'est très, très varié. Il y a une femme qui a fait un master en psychologie. J'ai eu l'exemple hier, d'une femme qui avait un doctorat de pharmacie. , c'est bac+, je ne sais pas combien. Une fois qu'elle a eu cela, elle a mis six ans à trouver un emploi, parce que je pense que le fait qu'elle soit sourde, je pense que cela a beaucoup joué.

Voilà, toute mon intervention. Je vous remercie.



Adrien LEMERCIER

Merci beaucoup. Merci, on a bien vu, bien illustré le rapport et le lien entre les aides techniques et humaines qui concerne aussi les déficients visuels.

François DECAUX

Maintenant, je vais donner la parole à Madame DAVALO qui représente le centre LAPLANE.

Claire DAVALO

Bonjour ! Merci de m'avoir invitée.

Je vais d'abord vous expliquer ce qu'est Le Centre de Ressources pour Handicaps Rares Robert LAPLANE. Ensuite on étendra un petit peu sur le handicap rare.

C'est un centre qui est né d'une école spécialisée pour enfants sourds qui accueillait des sourds avec des troubles associés. Les troubles associés, qu'est-ce que c'est ? Cela peut être des troubles visibles, des troubles moteurs, des troubles de l'autisme, de l'ordre de l'autisme, mais c'est aussi des troubles qui sont invisibles. C'est-à-dire que par exemple, on comprend bien qu'un entendant peut avoir une dysphasie. On ne voit pas toujours la dysphasie qu'il peut y avoir chez un sourd. Il a des troubles du langage, c'est normal, il est sourd. Voilà le travail spécifique qui a été mené dans ce centre, parce qu'il y avait un médecin, le docteur DUMOULIN qui a compris toute cette dimension neuropsychologique qui pouvait être la leur, avec toute la richesse, toute la connaissance qui arrivait, qui pouvait être mise au service de l'évaluation de ces enfants. Elle a accueilli pendant de nombreuses années, un public sourd avec trouble associé, de façon très spécifique et sur Paris.

Et puis, ces collègues de l'Île-de-France, les établissements des sourds de l'Île-de-France faisaient appel à elle en disant : « J'ai le cas d'un enfant sourd, mais il ne progresse pas comme tous ces petits camarades ; sur le plan de la langue, mais cela peut être aussi en langue des signes. » Un enfant sourd qui a du mal à capter le mouvement, par exemple, va avoir des difficultés avec la langue des signes ou avec le code LPC.

Est née l'idée d'un centre de ressource d'accolé au centre pour enfant, le centre DAVIEL qui accueille des enfants à part dans le Paris 13e. Il y a un centre de ressource qui a été expérimenté pendant dix ans, mené par Dr DUMOULIN et puis qui s'est entouré d'une équipe de neuropsychologie, d'orthophonistes, d'orthoptistes, de professeurs de langues des signes, de linguistes. Et aujourd'hui, la mission du centre ressource Robert LAPLANE, c'est d'intervenir. C'est une équipe mobile qui intervient sur toute la France y compris les DOM-TOM, sur tout le territoire français et qui vient en appui quand les professionnels sont en difficulté.

Donc, c'est soit les professionnels qui interpellent, soit des parents qui ne sont pas contents, parce qu'ils sentent bien qu'il y a quelque chose de particulier chez leur enfant, qui n'est pas pris en compte par l'établissement.

On n'est pas comme un centre de référence où l'on vient, on fait un bilan, on remet le bilan, les évaluations, et puis voilà, il n'y a pas de suite. Nous, on se. L'intervention, elle est sur site. Et ce qui est intéressant du coup, c'est que l'on évalue l'enfant : ses troubles, ses déficiences, ses compétences, ce qu'il aime faire, ce qu'il n'aime pas faire et puis son environnement : sa famille,



les enseignants. L'orthophoniste ? Comment cela se passe pour lui au quotidien ? Et l'on fait une évaluation globale de tout cela et à partir de là, on propose éventuellement des adaptations.

Le mot d'ordre c'est mieux comprendre pour mieux agir. On intervient comme cela. Pas besoin de passer par la MDPH, il suffit d'appeler le standard. Ensuite, on trie les demandes, bien sûr. Il y a une neuropsychologue qui reçoit les parents, qui les écoute. Et puis ensuite, parce que l'on est une toute petite équipe et l'on se déplace sur tout le territoire, ce n'est pas si simple !

Qu'est-ce que l'on fait ? De l'évaluation, aussi de la formation auprès des professionnels pour essayer de mieux comprendre ces troubles, parce que quand il y en a un dans un établissement, souvent il n'est pas isolé, l'idée c'est que l'on transfère les compétences et qu'elle se répande.

Le handicap rare, qu'est-ce que c'est ? Il y a un schéma national handicap rare. Tout de suite, on pense maladie rare.

Oui, il y a un lien avec la maladie rare, mais pas que. C'est-à-dire que l'on peut avoir une maladie rare associé à un handicap rare, mais ce n'est pas obligatoire. On peut avoir un handicap rare sans avoir une maladie rare. Pourquoi un schéma national ? Parce que, c'est rare. Le public est très ciblé. Et l'idée a été de rassembler des centres de ressources sur le territoire. Il y avait le CRESAM à Poitiers qui est connu pour ces sourds et déficients visuels, il y a la Pépinière, à Loos-lez-Lille qui s'occupe des déficients visuels et troubles associés, et depuis peu, il y a FAHRES dans l'Est qui s'occupe des épilepsies et troubles associés.

Aujourd'hui, on est regroupé dans un groupement de coopération et en lien avec la CNSA et la DGCS. Depuis janvier 2015, il y a des équipes relais handicap rare sur l'ensemble du territoire, équipe relais handicap rare, je ne sais pas si vous en avez entendu parler, cela va venir, on espère. Enfin, cela veut dire, j'espère que l'information va arriver.

L'idée, c'est de rendre accessible cette expertise en proximité sur l'ensemble du territoire.

On a un travail de réseau, mettant en relation des travaux de professionnels, des professionnels sourds qui travaillent dans les établissements, qui viennent sur des regroupements pour des cours en langues des signes sur la neuropsychologie, l'adaptation en langue des signes. On a aussi créé parce que l'on est en lien avec des partenaires, des chercheurs, un séminaire de création de comptines en langue des signes.

Il y a plein d'activités comme cela qui sont autour, une activité de réseau.

Adrien LEMERCIER

Merci beaucoup.

On arrive au bout dans tous les sens, puisqu'au bout de la conférence, mais aussi l'on arrive à l'emploi, au bout de la chaîne avec Jacques BEDHET pour le Club Emploi du GIAA

Jacques BEDHET

Merci Adrien de me proposer de parler de notre Club Emploi. Pour les déficients visuels de l'assistance, je suis aveugle, je suis responsable du Club Emploi du GIAA, le Groupement des Intellectuels Aveugles ou Amblyopes qui favorise l'accès à la connaissance, au savoir, à la culture et à l'emploi des déficients visuels.



Je suis à la retraite et j'étais précédemment président de la filière française dans un grand groupe international américain de la chimie tout en étant très déficient visuel. J'ai exercé la fonction de direction générale tout en étant très très malvoyant. Et maintenant, je suis complètement aveugle.

Parlons des trois missions de base de notre Club Emploi. La première, c'est au niveau de l'action auprès des employeurs, la deuxième auprès des chercheurs d'emploi ou des personnes qui veulent se maintenir dans l'emploi. Troisièmement, auprès des professionnels de l'insertion professionnelle.

Auprès des employeurs, notre objectif est de transformer un regard bienveillant en un regard de confiance. On a beaucoup parlé tout à l'heure des problèmes de l'emploi bien sûr. Tous les employeurs disent oui, pas de problème nous on prend des handicapés, oui, pas de problème on veut bien prendre des malvoyants, des non-voyants, mais cela n'est pas suffisant. Il faut que les compétences soient acceptées et comprises ; accepter le fait qu'il est possible de travailler avec compétence dans une entreprise ou dans le secteur public quand on est déficient visuel.

Nous faisons beaucoup de sensibilisation des entreprises pour leur montrer comment grâce à la nouvelle technologie, depuis dix ans, aujourd'hui, un aveugle peut se servir de son PC, de Word, Excel, Outlook, PowerPoint comme n'importe qui. Montrer comment on se déplace, etc., première action auprès des employeurs et aussi quand une personne est en intégration professionnelle, éventuellement aider l'entreprise si nécessaire.

Le deuxième acte dont je vais parler, c'est le travail d'accompagnement auprès des chercheurs d'emploi ou des personnes qui perdent la vue, qui veulent se maintenir dans l'emploi. Là, nous travaillons au niveau du savoir-être. On a beaucoup parlé de psychologie tout à l'heure, et comme on l'a dit, chaque pathologie d'un déficient visuel amène des questions psychologiques et des problématiques très différentes.

Vous connaissez tous, le triple A dans la finance, on en a tous entendu beaucoup parler, nous nous travaillons sur cinq A : le premier A, c'est l'acceptation de ce handicap, on en a parlé tout à l'heure. Mais c'est essentiel pour accéder à l'emploi. Deuxième A, c'est l'autonomie, l'autonomie en informatique bien sûr, si l'on n'est pas compétent, on n'est pas capable de se servir d'ordinateur quand on est en déficience visuelle, l'emploi ne peut pas fonctionner. Deuxièmement, l'autonomie dans les déplacements. Il faut pouvoir prendre le métro, le bus, se déplacer dans la rue, seul. Aller à la cantine. Cela s'apprend. Nous, nous n'enseignons pas, mais nous encourageons à le faire, à apprendre et à devenir totalement autonome. Et l'autonomie bien sûr dans la vie journalière. Troisième A sur lequel nous travaillons, c'est l'adaptabilité. Le monde dans lequel nous vivons change tous les jours, l'entreprise change. On travaille sur la préparation mentale de la personne. Quatrième A, l'énergie vitale, la capacité à se projeter vers les autres. Et le cinquième A, il est capable de s'exprimer que sur, par rapport à cette personne.

Et cet accompagnement, il est fait toujours par un binôme : un voyant et un déficient visuel, et des personnes qui ont tous eu des responsabilités d'encadrement dans l'entreprise ou dans la fonction publique. Nous avons maintenant accompagné plus de 250 personnes. On va approcher normalement les 300. Et l'on a un taux de solution positif très important bien sûr. Quelqu'un qui a un bac + 5 s'insère plus facilement dans l'entreprise que quelqu'un qui a un niveau du brevet. C'est normal.

Mais on a vraiment des solutions positives si psychologiquement, mentalement la personne a acquis tous les cinq A dont j'ai parlé.



Troisième domaine d'intervention : celle auprès de professionnels d'insertion professionnelle. Par exemple, les Cap Emploi, les SAMETH. La déficience visuelle est compliquée, techniquement compliquée, psychologiquement compliquée. Nous aidons les Cap Emploi dont c'est le métier, de mieux comprendre la déficience visuelle, mieux appréhender les technologies à mettre en œuvre chez l'employeur. Nous faisons des formations, des conseillers des Cap Emploi sur les pathologies, sur les méthodes de compensation et sur les méthodes d'accompagnement parce qu'eux n'ont pas le temps, souvent. Un responsable de Cap Emploi, il a, disons une heure par mois. Mais avec un déficient visuel, ce n'est pas suffisant. Nous travaillons d'heures illimitées avec ces déficients visuels. Nous sommes complètement à leur service. Si même ils veulent faire une téléconférence un soir à 21 heures, nous sommes bénévoles, c'est notre rôle. Bien sûr Cap Emploi ne peut pas le faire.

Tout ce que nous faisons, c'est en partenariat avec les Cap emploi. Pour eux, Cap emploi fait tout le travail normal que vous connaissez ; les Cap emploi, je ne vais pas vous l'expliquer. Et nous faisons l'accompagnement très pointu, très spécialisé et complètement adapté à la personne. C'est exactement ce que l'on a dire de l'INJA pour un élève, là aussi, il faut adapter à chaque personne, chaque pathologie, ce que nous faisons.

Je vous ai résumé les trois domaines d'intervention : donner une perspective, nous avons démarré en Île-de-France avec des accompagnements par téléphone pour déficient visuel, c'est tout à fait possible pour ceux qui habitent en province. Mais maintenant, nous créons des antennes régionales. Nous avons démarré une antenne régionale qui couvre l'Alsace, La Lorraine, la Bourgogne et la Franche-Comté en s'appuyant bien sûr sur les délégations des GIAA qui sont très actives au point de vue culturel ou la mise à disposition de documents pour le savoir. Et nous démarrons une antenne dans l'Aquitaine. Nous espérons bien sûr démarrer très bientôt dans d'autres antennes.

Notre devise auprès des personnes que nous accompagnons : croyez en vous et ils croiront en vous. Une personne déficiente visuelle qui a confiance en elle est capable de se tourner vers l'autre d'expliquer son handicap, de se vendre ; s'il est capable de le faire, il va convaincre son interlocuteur. Et son interlocuteur va le croire. Je redis, croyez en vous et ils croiront en vous. Merci à tous.

Adrien LEMERCIER

Merci Jacques. Juste une petite précision, l'accompagnement des Club Emploi se fait au niveau national maintenant ? Ou, c'est encore l'Île-de-France.

Jacques BEDHET

On a démarré en Île-de-France, mais nous accompagnons des personnes qui sont dans toute la France. On en est maintenant plus de 50 % qui sont des personnes qui sont basées en dehors de l'Île-de-France. On essaie parce qu'il y avait une rencontre en face à face au moins une fois, c'est important pour un voyant, pour le langage corporel, pour traduire des éléments. Il rencontre une fois en présentiel et après, on fait l'accompagnement peut se faire par téléphone.

Adrien LEMERCIER

Et les Cap Emploi ?



Jacques BEDHET

Nous travaillons en partenariat très étroit avec les Cap Emploi de l'Île-de-France. On a bien démarré maintenant en Alsace-Lorraine, Bourgogne, Franche-Comté, et l'on espère démarrer en Aquitaine très bientôt. Parce que là, c'est un travail de proximité bien sûr.

Adrien LEMERCIER

Merci. Y a-t-il des questions dans la salle ?

Bruno GENDRON

Bonjour. Bruno GENDRON, je suis universitaire économiste. Je travaille actuellement sur l'orientation scolaire et professionnelle des jeunes déficients visuels, puis accessoirement (pas accessoirement d'ailleurs) je suis Secrétaire Général adjoint de la Fédération des Aveugles de France et Président de la commission Emploi Formation de la Confédération française pour la promotion sociale des Aveugles et des Amblyopes. Il fallait le dire en une fois, je l'ai fait.

Nos trois remarques, parce que j'ai pris beaucoup d'intérêt à ces échanges. La première, elle porte sur malheureusement sur ce qui a été dit à propos des universités, je dis bien malheureusement puisque ce qui a été dit évidemment doit être référé au contexte dramatique dans lequel sont actuellement les universités françaises. Pour ne parler que celle d'Orléans, on a un déficit de deux millions d'euros. Et voilà, c'est la situation dans laquelle on travaille aujourd'hui en France dans les universités.

Deuxième remarque, c'est mon assistante professionnelle qui est à mes côtés qui me l'a soufflé - ça c'est pour les droits d'auteur. Sur la proposition qui a été faite par rapport à la langue des signes comme deuxième langue vivante au baccalauréat, je trouve que c'est un bel exemple d'accessibilité universelle parce que l'on pourrait se dire que non seulement ce serait un plus pour un certain nombre de personnes déficientes auditives qui souhaiterait effectivement prendre cette deuxième langue vivante. Et elle pourrait être faite par des personnes valides qui elle aussi, souhaite apprendre la langue des signes. Je trouve que cela est intéressant.

Troisième remarque, à la Fédération des Aveugles, et c'est pour compléter ce qui a été dit sur toute cette matinée, on a un espace emploi sur Internet sur laquelle il y a à la fois des offres d'emploi et un espace dédié pour que les personnes déficientes visuelles puissent y mettre leur CV en toute autonomie puisque le site est évidemment complètement accessible. Je suis à votre disposition après pour vous donner l'adresse, mais de toute façon, quand on va sur le site de la Fédération aveuglesdefrance.org, on retrouve cet espace. Merci

Adrien LEMERCIER

Merci. Une dernière question ?

Participante salle 1



Bonjour. Je voudrais ne pas poser une question, mais faire un petit témoignage. Je suis juste psychologue, je travaille avec des enfants et des adolescents qui sont, soit malentendants, soit malvoyants dans la région Centre, et j'habite dans la région du Limousin. J'exerce en tant que psychologue depuis une dizaine d'années et ce que je retiens d'aujourd'hui, de l'exercice de ma profession, c'est qu'effectivement, il y a peut-être un déficit budgétaire en France. Mais il y a vraiment selon moi, un déficit dans les mentalités, dans l'acceptation de la différence, dans l'acceptation de tout ce qui n'est pas pareil. Alors, pareil à quoi ? Je ne sais pas.

J'en arrive à devoir changer ma pratique et essayer d'aider les personnes : les parents et les enfants handicapés sensoriels, mais pas seulement, toute autre différence. Puisque j'exerce dans le libéral avec des personnes tout venant, pour changer leur force et leur donner de la force pour accepter la société telle qu'elle est, mais pas pour être accepté par la société telle qu'eux, ils sont. Et c'est vraiment un effort. Tous ceux qui ont parlé depuis ce matin parlent de se battre, d'escalader des murs interminables. Et c'est vrai que c'est le constat que j'ai tous les jours aussi. A quand le changement de la mentalité ?

Adrien LEMERCIER

Merci. Ca change ! Est-ce qu'il y a d'autres questions ? Non

N'hésitez pas à aller voir les intervenants individuellement pour poursuivre ces échanges extrêmement intéressants. Je vous remercie pour la qualité de cette conférence.

Merci à tous.

